



PREFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE
PREFET PREFIGURATEUR DE LA REGION NORMANDIE

Rouen, le 02 octobre 2015

Compte-rendu de l'instance interministérielle
de dialogue social informelle du 25 septembre 2015

La troisième réunion de l'instance informelle de dialogue social s'est tenue le 25 septembre 2015 à Rouen. En raison d'un empêchement du Préfet préfigurateur, la séance était présidée par Madame Houspic SGAR Haute-Normandie, SGAR préfiguratrice.

Madame la Secrétaire générale pour les affaires régionales a introduit la réunion en rappelant le cadre et les objectifs de la réforme: simplifier, mettre en cohérence l'action de l'État, améliorer son efficacité, renforcer sa proximité et moderniser les méthodes de travail.

Des organisations syndicales (CGT et FO) ont ensuite fait des **déclarations préalables** (déclarations écrites en annexe) , portant notamment sur les études d'impact, les micro-organigrammes, la place de l'État dans les territoires, la mutualisation des fonctions support, l'accompagnement RH, les mobilités éventuelles et des points spécifiques (situation des DR-D-JSCS, siège du service des douanes, plateforme de traitement des passeports à Alençon). L'UNSA est également intervenue pour faire part de son souhait de développer un dialogue social plus rapproché (particulièrement dans le cas des nouvelles DR-D-JSCS) et mentionne des difficultés rencontrées par certains agents des DD pour obtenir des autorisations d'absence syndicale dans le cadre de rencontres liées à la réforme. La SGAR précise que la demande est prise en compte.

Le directeur de projet a fait un point sur l'avancement des travaux: **publication des textes d'accompagnement RH, mise en place progressive de l'accompagnement des agents**, travail sur les organigrammes détaillés en cours dans chaque direction régionale. Il a aussi rappelé que :

- les instances du personnel seront consultées conformément à la réglementation sur les études d'impact et les micro-organigrammes ;
- le calendrier de préfiguration des futures DR-D-JSCS sera assoupli, avec un point d'avancement fin octobre et la préparation des organigrammes et étude d'impact fin novembre, pour prendre en compte la réforme annoncée le 31 juillet 2015 et permettre un dialogue social de qualité ;
- la mise en œuvre de la réforme s'étale sur 3 ans, jusqu'au 31 décembre 2018.

La DGAFP, représentée par Olivier Mary, puis la directrice de la PFRH, Catherine Laiguillon ont ensuite présenté les **dispositifs d'accompagnement RH**.

- Olivier Mary a rappelé les **engagements de la feuille de route ministérielle** et les récents développements. Il aussi évoqué les études d'impact RH, qui doivent être réalisées pour le 31 octobre. Elles seront présentées aux CT et aux CHSCT pour information. Elles alimenteront des **plans ministériels d'accompagnement RH**, qui déclineront les engagements de la feuille de route interministérielle, définiront un plan de formation et de compétences, mettront en place des dispositifs spécifiques d'accompagnement des services, définiront les conditions d'accompagnement de la réforme et feront l'objet d'un suivi. Les éléments de calendrier présentés en séance le sont pour information et sous réserve des échanges encore en cours entre les ministères concernés. Le support sera transmis aux participants.
- Catherine Laignillon a indiqué que la PFRH apportait son expertise en s'appuyant sur les plans GPRH et l'information interministérielle dont elle dispose pour anticiper les impacts de la réforme. Elle a également insisté sur **le rôle des CMC dans le dispositif d'accompagnement** régional Normand, et le plan de formation mis en œuvre pour professionnaliser le conseil aux agents. Elle précise également que la PFRH apporte un **accompagnement méthodologique** auprès des services pour faciliter la réalisation des études d'impact RH, dans le cadre du groupe de travail « mutualisation des outils RH ».

Les questions posées par les organisations syndicales présentes concernaient :

- **Le statut « supra-prioritaire »** des mobilités liées à la réforme et de leur impact sur les autres agents : la DGAFP a indiqué parler à ce stade de « nouvelle priorité », en l'attente d'un arbitrage définitif.
- **Les maisons de l'État**: elles sont créées en fonction des besoins du territoire et il pourra y en avoir d'autres. Les sous-préfets compétents travaillent en interministériel avec les administrations concernées.
- **L'autorité hiérarchique des agents de la future DR-D-JSCS** : le DD reste sous l'autorité directe du Préfet de département, puisqu'un des objectifs de la réforme est de renforcer l'échelon départemental. Le DR aura des DRA et le DD devient adjoint du DR.
- **La procédure et le calendrier des études d'impact**: elles sont présentées pour information seulement, mais l'esprit de la réforme est la concertation même en l'absence de vote.
- **Le pré-positionnement des agents**: le chantier peut être lancé, la MICORE travaillant à un document à ce sujet, actuellement en discussion avec les ministères.
- **Les douanes** : peu de visibilité sur ce point (CHSCT le 13/10). La remarque a été prise en compte par la SGAR.

Les directeurs régionaux préfigurateurs et les opérateurs ont enfin présenté **leurs travaux en matière de méthode de travail, de dialogue social et d'accompagnement RH, ainsi que des éléments de calendrier.**

- **DREAL** : les premières versions de l'organigramme détaillé, de l'étude d'impact RH et du tableau de pré-positionnement seront présentées aux représentants du personnel 1/10. Les CT et CHSCT sont organisés respectivement les 15 et 16/10, avant transmission des éléments au Préfet préfigurateur. Un CT conjoint aura également lieu le 3/12.
- **DRFIP** : le projet d'étude d'impact sera adressé aux OS le 28/09 avec le dossier de consultation. Les instances suivantes sont planifiées : CHSCT (périmètre Ministères Financiers) les 13/10 (Haute-Normandie) et 6/11 (Basse-Normandie), avec une synthèse de l'étude d'impact, CTL conjoint mi-novembre. La paierie régionale fonctionnera en bi-sites en 2016.

- **DIRECCTE** : un CT sera organisé début octobre et un CHSCT mi-octobre. Le groupe de travail sur les nouvelles modalités de travail s'est réuni pour la première fois le 15/09. Une 2ème réunion est prévue début octobre 2015.
- **DRAAF** : des groupes de travail sur la stratégie et sur l'étude d'impact sont en cours. Il est prévu de produire une première version de l'organigramme détaillé pour le 15/10. Le CHSCT commun aura lieu le 5/11 et un CT commun aura lieu le 16/11. Le pré-positionnement se déroulera de mi-novembre à mi-décembre. A partir de début novembre, des travaux seront menés sur le règlement intérieur, un groupe de travail « informatique » se réunira et des actions de communication seront mises en œuvre. Un CT sera organisé le 17/12 et une AG des personnels est également prévue.
- **DR-D-JSCS** : le calendrier est décalé. Un séminaire est organisé le 28/09 avec les agents des DR et des DD. Des AG du personnel séparées en Basse et Haute-Normandie et un CT conjoint se déroulent sur les quinze derniers jours de septembre. Les agents des DD ont été invités à participer aux groupes de travail.
- **ARS** : le dossier de consultation a été adressé le 7/09 aux instances représentatives du personnel, deux AG en Haute et Basse-Normandie se sont tenues et des discussions sont prévues en comité d'agence et CT les 21 et 24/09. Les instances suivantes sont prévues: CHSCT fin octobre, comité d'agence fin novembre, groupe de travail sur les organigrammes détaillés en vue d'une publication des fiches des postes impactés (25%) fin novembre.
- **DRAC** : les principes d'organisation ont été présentés en AG et aux représentants du personnel (08/09 et 18/09). Les travaux sont en cours par les chefs de service et leurs personnels pour définir les organigrammes détaillés. Une première version est attendue pour fin septembre. La consolidation et l'élaboration de l'étude d'impact seront présentés pour échange avec les OS le 8/10. Les documents seront remis en CT le 15/10, pour un vote le 15/11.
- **INSEE** : une spécialisation régionale est envisagée. Les fonctions stratégiques seraient localisées à Rouen et la fonction pilotage à Caen, 10% des effectifs seraient concernés (sans mobilité géographique imposée). Les instances suivantes sont planifiées : CT conjoint le 12/10 (1ère réunion conjointe), puis consultation formelle fin novembre, CHSCT (Ministères Financiers) les 13/10 (Rouen) et 6/11 (Caen).
- **SGAR** : en attente d'une circulaire d'organisation imminente. Des réunions ont eu lieu avec les agents. Les instances suivantes sont prévues : CT commun le 22/10 et le 08/12. Une revue de la situation de tous les agents (demandes de mobilité, etc.) est en cours.

Madame la Secrétaire générale pour les affaires régionales remercie les participants et clôt la séance.